

Entête médecins

Monsieur le Directeur
Clinique.....
....., le

Courrier recommandé avec accusé de réception.

Objet : Journée santé morte le mardi 31 mars 2015

Monsieur le Directeur,

Nous vous informons par ce courrier que les anesthésistes-réanimateurs de la clinique..... suivront le mot d'ordre des centrales syndicales de médecins libéraux ainsi que du Syndicat national des anesthésistes-réanimateurs de France (SNARF) et cesseront totalement leur activité le mardi 31 mars 2015.

Les anesthésistes de la clinique n'assureront donc, durant cette période, ni les consultations, ni l'activité de bloc, ni la maternité. Les urgences seront dirigées vers l'hôpital et les parturientes devront donc être informées et dirigées vers l'hôpital de
Seuls les patients hospitalisés et opérés avant le 31 mars bénéficieront d'une prise en charge dans le cadre de la continuité des soins obligatoire.

Nous vous remercions de prendre en compte ce courrier afin d'en informer les autorités et de prendre les dispositions nécessaires.

Veillez recevoir, Monsieur le Directeur, l'expression de nos meilleures salutations.